



Agriculture

Economie

Infrastructures

Education

Social

Sport

Technologies

Tourisme

Culture

Cantal

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

a u v e n i r

2009 affichons nos couleurs



CONSEIL GENERAL
DU CANTAL

Chaque jour à vos côtés

Informations pratiques

Direction Générale

04 - 71 - 46 - 21 - 05

Direction de la Solidarité Départementale

04 - 71 - 46 - 20 - 53

Maison Départementale des Personnes Handicapées

04 - 71 - 46 - 83 - 61 Pôle adulte

04 - 71 - 46 - 83 - 40 Pôle jeunesse

Direction du Développement du Territoire

04 - 71 - 46 - 20 - 90

Direction des Déplacements et des Infrastructures

04 - 71 - 46 - 21 - 75

Direction des Ressources Humaines

04 - 71 - 46 - 22 - 23

Direction des Finances et de la Logistique

04 - 71 - 46 - 21 - 10

Direction des Systèmes d'Information des Technologies et d'Appui aux Collectivités

04 - 71 - 46 - 22 - 02

Médiathèque Départementale

Aurillac 04 - 71 - 63 - 52 - 94

St Flour 04 - 71 - 60 - 08 - 18

Archives Départementales

04 - 71 - 48 - 33 - 38

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

04 - 71 - 45 - 58 - 80

et aussi www.cantal.fr

CANTAL AVENIR

Édité par le Conseil Général du Cantal
Hôtel du Département - 28, avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex

Tél. : 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 07

www.cantal.fr

Directeur de la Publication : Vincent DESCOEUR
Rédaction : Elyane FONTANEL, Michel LEFOUR,
François-Xavier MONTIL, Laurent PRADAL.

Conception / Création : PVD Communication - Tél. : 04 71 64 88 88
Impression : SAS CARACTERE

Crédit photos et illustrations : ADM - ASO (Nadine BANFI) - Office de Tourisme
du Lioran - Cantal Tourisme - Cantal Expansion - L'Union du Cantal
- Thierry MARSILHAC - Jean-Michel PEYRAL - Pierre Soissons
- service photographique du Sénat - service photographique de l'Elysée
- Direction Départementale des Déplacements et des Infrastructures
- service communication Conseil Général -



04 Pierre RAYNAL nous a quittés



06 CONGRÈS DE L'ANEM :
Vincent DESCOEUR élu
Secrétaire Général



07 DOSSIER :
HIBERNAROCK
Le festival cantalien qui décongèle
l'hiver



10 SOLIDARITE :
- RSA
- Première Journée Départementale
du Handicap



12 OUVERTURE :
Les routes une priorité pour
le Conseil Général



13 SPORT ET NATURE



16 PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL
2009 / 2011



18 AU FIL DES CANTONS
- Saint Mamet
- Saignes



20 CONSEIL GENERAL DES JEUNES
Trois grands projets



21 TERRITORIA 2008
Le Conseil Général lauréat



22 PARUTIONS



24 BRÈVES



26 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



En cette période de fêtes, je veux tout d'abord vous adresser tous mes vœux pour l'année 2009 qui s'approche. Je forme le souhait sincère qu'elle apporte à chacune et chacun d'entre vous la joie et le bonheur. Je vous souhaite le plus important à mes yeux, une bonne santé.

Je veux dire la vérité aux Cantaliens : la crise internationale n'est pas derrière nous, loin s'en faut, et elle aura des conséquences directes sur notre activité. Le quotidien des Cantaliens en sera affecté, c'est un fait, ne le nions pas. Deux choix s'offrent alors : nous replier sur nous mêmes, ou redoubler d'imagination, de créativité, d'originalité, de dynamisme et surtout de travail pour faire valoir encore et toujours les atouts du CANTAL. C'est ce deuxième choix, ce pari majeur pour l'avenir du département, que je propose que nous relevions ensemble.

Vous êtes aujourd'hui nombreux à relayer la marque « CANTAL Auvergne », je vous en remercie car ce faisant vous devenez les acteurs, les principaux relais de la dynamique que nous ne pourrions mettre en œuvre sans votre soutien. Vous êtes ainsi de véritables ambassadeurs du CANTAL. La signature « CANTAL Auvergne » est devenue un élément fédérateur pour tous les Cantaliens, votre adhésion nous pousse à continuer nos actions, à multiplier les innovations. En 2009, le Conseil Général va afficher la couleur. Une démarche de valorisation du CANTAL vous sera présentée au cours de l'année, elle sera résolument tournée vers l'extérieur, innovante dans son approche, avec l'objectif affiché de mieux faire connaître notre Département.

Le Plan d'Action Départemental 2009-2011, adopté par l'Assemblée, s'articule autour de 7 missions au service des cantaliens en faveur : du développement durable, d'un territoire solidaire, de la politique de déplacement, du cadre de vie et des services, du développement économique et de l'innovation.

C'est le choix d'un CANTAL solidaire, partenaire et dans l'action, partout dans nos cantons que je vous invite à faire. Ensemble, nous aurons à relever les défis et nous parviendrons à porter cette image du CANTAL qui nous est cher.

Oui, notre Département qui incarne la ruralité moderne, est attractif. Oui, le Département, institution de proximité, sans cesse remise en cause, s'impose comme un interlocuteur proche de vous car il apporte des réponses à vos besoins quotidiens. Oui, le Département, au travers de ses équipes et de tous les collaborateurs du Conseil Général, se mobilise pour faire la démonstration que nous sommes et serons en 2009, chaque jour à vos côtés.

Vincent DESCŒUR

Président du Conseil Général
Député du Cantal

Ancien Député, ancien Président du Conseil Général du Cantal, Pierre RAYNAL nous a quittés le 29 septembre dernier dans sa 89e année.

Le Cantal a perdu l'un de ses plus grands humanistes, un homme auquel il doit beaucoup.

Ce n'est pas le docteur RAYNAL qui a choisi la politique, c'est la politique qui l'a choisi. « J'y suis entré par hasard » disait-il.

Né le 9 Janvier 1920 à Paris, Pierre RAYNAL avait choisi de devenir docteur en médecine. En 1944, il épouse Germaine PRUNIERES. De cette union naîtront une fille en 1945, puis deux garçons, respectivement en 1946 et 1949. Il exerçait alors comme médecin de campagne.

Pierre RAYNAL a été Conseiller Général du canton de Chaudes-Aigues à partir de 1949 avant d'être élu Maire de Chaudes-Aigues en 1953.

Georges POMPIDOU, alors Député du Cantal, l'avait convaincu d'être son suppléant et, lorsqu'il accèdera à la Présidence de la République en 1969, Pierre RAYNAL deviendra Député de la 2e circonscription du Cantal. Fonction qu'il occupera jusqu'en 1993, date à laquelle il décida de ne pas se représenter.

Il a assuré la présidence du Conseil Général durant 12 années de 1976 à 1988 avant de mettre un terme à son engagement politique, décision que le Docteur RAYNAL qualifiait de sage.

Premier Président de plein exercice, c'est à Pierre RAYNAL qu'est revenu en 1982 la lourde tâche de mettre en place la décentralisation votée par le Parlement. Cette décentralisation avait pour conséquence la séparation des pouvoirs entre l'Etat et le Département. Elle imposait le partage des locaux, celui des personnes, tâche ô combien délicate car il fallait ménager les susceptibilités. Elle s'effectua au mieux dans le respect de chacun, déclarait le Président RAYNAL.

C'est encore Pierre RAYNAL qui fit édifier l'Hôtel du Département où l'Assemblée Départementale siège aujourd'hui dans la salle qui porte son nom.

Pendant les douze années de sa présidence, il s'est attaché à engager le département du Cantal sur la voie de la modernité :

- On lui doit les premiers travaux de modernisation du réseau routier départemental,
- Il lui revient le mérite d'avoir mesuré le potentiel de développement touristique de ce département et d'avoir compris, le premier, que de l'aménagement de points forts touristiques dépendait l'attractivité de notre département,
- Lui revient également l'essor de la station du Lioran, le développement de l'établissement thermal de Chaudes-Aigues, la création du premier syndicat mixte autour du Lac de Garabit. Autant de réalisations, parmi bien d'autres, que le département lui doit.

Au total, il a siégé sans interruption auprès de ses collègues et anciens collègues au Conseil Général de 1949 à 1992.

Au cours de ces années, Pierre RAYNAL a gagné la confiance et l'estime de tous les élus de ce département mais aussi de ses collègues parlementaires. Sa force de caractère et son intégrité marquent son parcours, tant sur le plan personnel que politique.

Nul ne doit oublier que l'élus respecté, l'élus engagé fidèle à ses convictions, aux propos parfois tranchés quand il le jugeait nécessaire, était avant tout un homme attentionné et généreux.





En 2005, le Président de la République Jacques CHIRAC lui a remis dans les salons de l'Élysée, la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur, la plus haute distinction par laquelle la République honore les plus méritants d'entre les siens.

En octobre dernier, fidèle à lui-même, il s'en est allé discrètement : « Aujourd'hui, Chaudes-Aigues mais aussi le Cantal pleurent un grand serviteur et nombreux sont les élus cantaliens qui pleurent un ami. Au revoir Docteur » a déclaré Vincent DESCOEUR dans l'oraison qu'il a prononcée à l'occasion des funérailles de Pierre Raynal le 4 octobre en l'église de Chaudes-Aigues, devant une foule immense de personnalités, de parents et d'amis.

CONGRES NATIONAL DES ELUS DE LA MONTAGNE

Vincent DESCOEUR élu Secrétaire Général de l'ANEM

Le 24ème congrès de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) s'est tenu du 23 au 24 octobre à Saint-Flour sur l'invitation du Sénateur Maire, Pierre JARLIER.

Plus de 600 élus ont participé aux travaux de ce congrès marqué par la présence de Gérard LARCHER, nouveau président du Sénat, des Secrétaire d'Etat Hubert FALCO, chargé de l'Aménagement du territoire, Alain MARLEIX, à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales et de Laurent WAUQUIEZ, à l'Emploi.

Pierre JARLIER, sénateur maire de St-Flour et Vincent DESCOEUR, député et président du Conseil Général ont souhaité la bienvenue à tous les congressistes venus du Jura, des Pyrénées, des Vosges, des Alpes et du Massif Central. Le Comité directeur compte 36 représentants du Massif Central dont Bernard DELCROS, Conseiller Général de Murat et Maire de Chalinargues, Pierre JARLIER, en tant que membre de droit (il a été Président de l'ANEM de 2002 à 2004), Pierre BONAL, Maire de Pailherols, et Alain MARLEIX, Conseiller Général de Massiac et Secrétaire d'Etat, en qualité de personnalités qualifiées.

Les élus de la montagne ont réaffirmé au travers de huit motions la nécessité de mettre en place des dispositifs spécifiques pour préserver l'avenir des populations et des territoires de montagne, au niveau national aussi bien qu'au niveau communautaire.

Elu membre du Comité Directeur lors du congrès de Saint-Flour, Vincent DESCOEUR vient d'être élu Secrétaire Général de l'ANEM, mandat qui devrait, comme le prévoient les statuts de l'association, le conduire d'ici deux ans à la Présidence de celle-ci.



Face à la crise sans précédent que traverse l'agriculture de montagne, les élus et les agriculteurs, ont également adopté une motion commune pour le sauvetage immédiat de l'élevage afin d'assurer demain la permanence d'une agriculture durable de montagne.

HIBERNAROCK

Le festival cantalien qui décongèle l'hiver

Initié en 2006 par l'Association Départementale pour la Musique et la Danse, le festival HIBERNAROCK contribue depuis sa création à la découverte de la culture rock dans sa richesse et sa diversité. La 3ème édition se déroulera du 27 janvier au 14 février 2009 dans tout le Cantal.

Hibernarock prend le parti **d'une approche originale et décalée**, mettant en avant les multiples facettes du rock'n'roll et rappelant les contextes sociaux, historiques et économiques qui les ont vu naître. Spectacles, conférences, expositions, formations, films et résidences rythmeront **ce rendez-vous explosif au cœur de l'hiver**.

A l'heure où l'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis-d'Amérique témoigne de l'évolution de la condition des noirs américains dans leur pays, l'édition 2009 d'Hibernarock abordera la thématique des racines du rock et de la culture américaine de la première moitié du 20ème siècle. Ainsi, le blues, le gospel, le rythm'n'blues, la country ou la folk-music seront à l'affiche avec en toile de fond le contexte historique de leur apparition (ségrégation, crise de 1929, exode rural, lutte pour les droits civiques...).

Au programme, pas moins de **14 concerts, 3 expositions**, des films, une bourse aux disques, une résidence, une conférence et une formation, répartis sur **13 lieux du Cantal**. Inscrit dans le cadre du dispositif de développement du spectacle vivant "Scènes en Partage" porté par le Conseil Général, le festival Hibernarock bénéficie du label Cantal en Scène du fait de la forte dimension départementale qu'il revêt.

Jim YAMOURIDIS



HIBERNAROCK

Festival départemental de la culture rock

Au niveau musical, trois entrées chaudes pour l'hiver :

- **les musiciens itinérants**, Jim Yamouridis, Géraud Bastar et Cisco Herzhaft sillonneront le Cantal avec leur instrument, comme auraient pu le faire les bluesmen et musiciens folk vagabonds des origines du rock. Sur le modèle de Woody Guthrie et autres Robert Johnson, ces trois artistes vont faire vibrer leurs guitares au gré d'escalades musicales et chaleureuses (Malbo, St-Bonnet de Condat, Lavigerie, Montsalvy, Albeypierre-Bredons, Vic-sur-Cère, Aurillac, Vèze, Monteil, Massiac et la Maison d'arrêt d'Aurillac). En point d'orgue de ces itinérances, un concert exceptionnel de Jim Yamouridis en trio (avec le guitariste Sébastien Martel officiant chez M notamment) et la violoncelliste Sarah Murcia) est organisé au Théâtre Le Rex à Saint-Flour.

- **la soirée soul-funk** à Aurillac mettra en scène des artistes actuels de ces courants musicaux souvent méconnus et dont les anglais du New Mastersounds et Dionne Charles (alias Baby Charles) comptent parmi les plus fameux représentants européens.

- **le collectif auvergnat Kûtu Folk** sera en résidence sur la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie avec le Delano Orchestra et St-Augustine, et proposera le concert de clôture.

Trois expositions

Commande de la Médiathèque Départementale du Cantal au jeune illustrateur aurillacois Philippe Scherding, la première création aura pour thème le voyage initiatique d'un jeune américain à la découverte des artistes et des lieux qui furent le creuset du rock'n'roll. Les deux autres seront présentées à la médiathèque de Riom-es-Montagnes et au Théâtre d'Aurillac par les auvergnats des éditions Recoins, avec pour thèmes le bluesmen Charley Patton et une galerie de portraits de musiciens des origines du rock.

Par ailleurs, la collaboration existant depuis l'origine

avec le Lycée Saint-Géraud se poursuit : création par les élèves du visuel de la manifestation et réalisation d'affiches sérigraphiées pour illustrer les concerts des musiciens itinérants.

Autres animations :

une formation en lien avec la Médiathèque Départementale et une conférence tout public encadrées par Florent Mazzoleni, journaliste et auteur du récent ouvrage « Les Racines du Rock ».

Un film « Someplace Else » de Kai-Duc Luong & Avisheh Mohsenin qui dessine les portraits croisés d'un musicien Blues de Chicago, Vance Kelly, et du réalisateur lui-même en pleine quête identitaire.

Une bourse aux disques - la première dans le Cantal - ouverte aux amateurs d'objets rares, fanatiques du vinyle ou tout simplement aux curieux pour fouiller dans les bacs sans fonds des disquaires itinérants.

Les partenaires d'Hibernarock :

Les Communautés de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie, de Sumène Artense, du Pays Gentiane, du Pays de Murat, du Cézallier, du Pays de Pierrefort, du Pays de Massiac, le Théâtre d'Aurillac, le Centre Culturel La Passerelle à Saint-Flour, les communes de Montsalvy, Vic-sur-Cère, la Bibliothèque Municipale de Riom-ès-Montagnes, le SPIP Maison d'arrêt d'Aurillac, le Lycée Saint-Géraud, le Mange Disque, l'Association Mango, l'Association Love Mi Tendeur, le Conservatoire Musique et Danse d'Aurillac, l'Association Missing Key et la Médiathèque Départementale avec le soutien du Conseil Général, de la DRAC Auvergne et de la DDJS du Cantal.

Renseignements : ADMD du Cantal

1 rue de l'Olmet à Aurillac

Tél : 0471434290 Fax : 0471434291

www.admd-cantal.fr

<http://www.myspace.com/hibernarock>

Programme

(programme définitif disponible au début du mois de janvier 2009)

Mardi 27 janvier 2009
Riom-ès-Montagnes
- Formation Florent Mazzoleni
- Vernissage de l'exposition Crossroads (Charley Patton) avec ses auteurs

Aurillac :
- Exposition des Portraits des Racines du Rock au Théâtre,
- Concert Géraud Bastar à la Maison d'Arrêt

Mercredi 28 janvier
Aurillac :
- Conférence Florent Mazzoleni
- Vernissage de l'exposition de Philippe Scherding

Saint Bonnet de Condat :
Concert Géraud Bastar

Jeudi 29 janvier
Albeypierre-Bredons
Concert Géraud Bastar

Vendredi 30 janvier
Lavigerie
Concert de Jim Yamouridis

Montsalvy
Concert de Géraud Bastar

Masiac
Concert Cisco Herzhaft

Samedi 31 janvier
Vèze
Concert Géraud Bastar

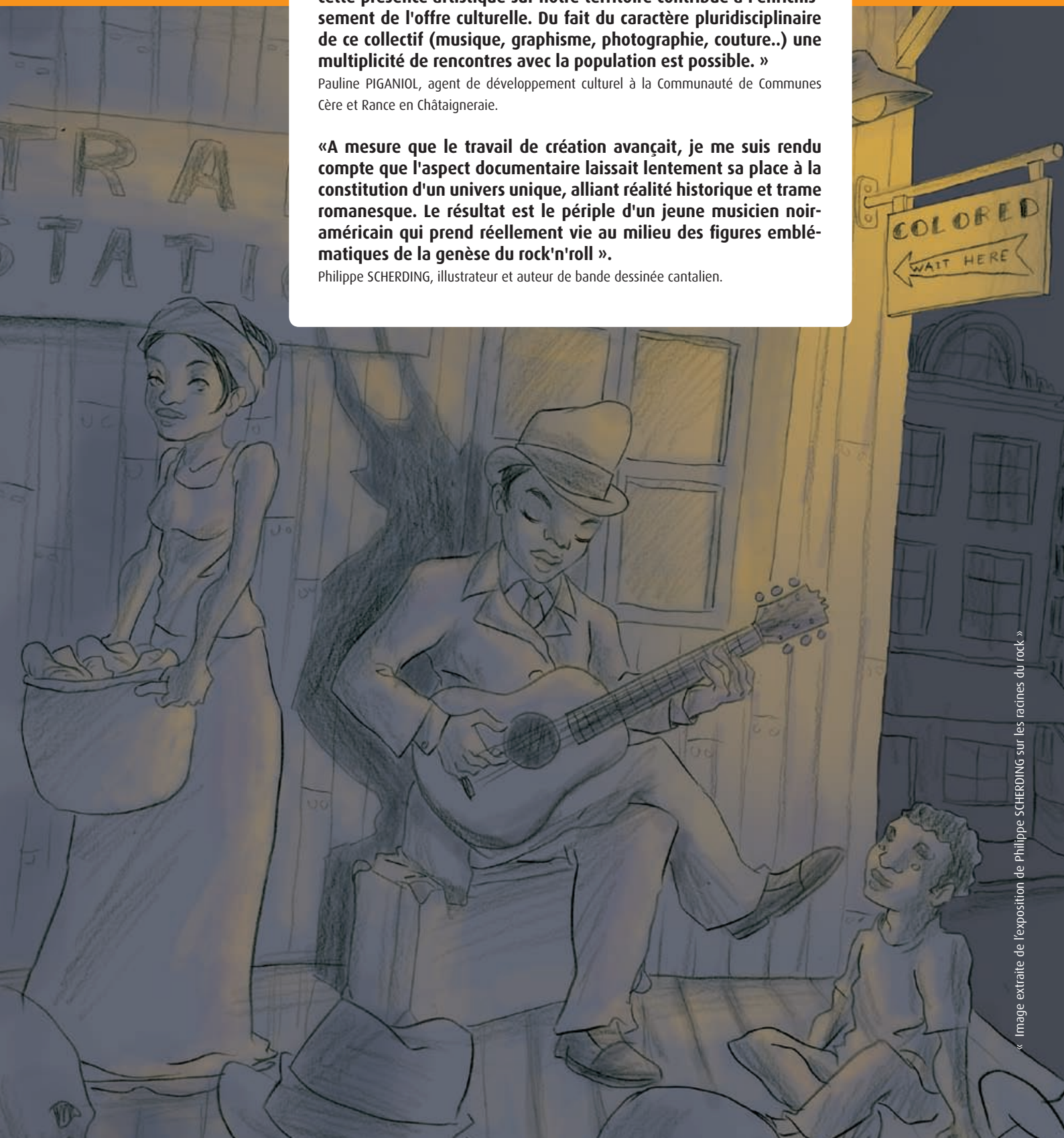
Saint-Flour
Concert Jim Yamouridis Trio avec Sébastien Martel et Sarah Murcia + Caulfield

« Dans le prolongement du concert très réussi de Cocoon en 2008, la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie participe à cette nouvelle édition du festival en accueillant en résidence le collectif Kütu Folk. Inscrite dans une dynamique départementale, cette présence artistique sur notre territoire contribue à l'enrichissement de l'offre culturelle. Du fait du caractère pluridisciplinaire de ce collectif (musique, graphisme, photographie, couture..) une multiplicité de rencontres avec la population est possible. »

Pauline PIGANIOL, agent de développement culturel à la Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie.

« A mesure que le travail de création avançait, je me suis rendu compte que l'aspect documentaire laissait lentement sa place à la constitution d'un univers unique, alliant réalité historique et trame romanesque. Le résultat est le périple d'un jeune musicien noir-américain qui prend réellement vie au milieu des figures emblématiques de la genèse du rock'n'roll ».

Philippe SCHERDING, illustrateur et auteur de bande dessinée cantalien.



« Image extraite de l'exposition de Philippe SCHERDING sur les racines du rock' »

Dimanche 1er février
Malbo
Concert Géraud Bastar
Vic-sur-Cère
Concert Jim Yamouridis

Lundi 2 février
Aurillac
Concert Jim Yamouridis

/ Séance scolaire au
Théâtre

Mercredi 4 février
Aurillac
Film « Somewhere Else »
au Conservatoire Musique
et Danse d'Aurillac

Vendredi 6 février
Aurillac
Concert The New Mastersounds feat. Dionne Charles + Pussydelic + The Projectivers

Monteil
Concert Cisco Herzhaft

Samedi 7 février
Aurillac
Bourse aux disques (lieu
précisé en janvier)

Saint -Flour
Film (programmation en
cours)

Samedi 14 février
Lieu à définir

Concert de clôture du
Collectif Kütu Folk avec
The Delano Orchestra,
Saint-Augustine, Léopold
Skin, etc... sur le territoire
de la Communauté de
Communes de Cère et
Rance

RSA : élargir l'horizon de la solidarité

Prévue au 1er juin 2009, la généralisation du Revenu de Solidarité Active (RSA) déjà expérimenté dans 34 départements, élargit l'horizon de la solidarité.



Le RSA est une prestation unique qui remplacera le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les différentes primes de retour à l'emploi. Il répond à trois objectifs : **simplifier** les dispositifs existants ; **inciter** à la reprise d'activité ; **lutter** contre la pauvreté au travail.

Revenu minimum ou complément de revenu, c'est selon...

Pour ceux qui ne travaillent pas, le RSA sera un revenu minimum. Pour ceux qui travaillent il sera un **complément de revenu**. Une personne qui n'a pas de revenu du travail percevra le RSA à taux plein (actuellement l'équivalent du RMI). Une personne qui a de faibles revenus du travail bénéficiera également du RSA, comme complément de revenu, dégressif au fur et à mesure que ses revenus du travail augmentent.

Le montant de RSA versé prendra en compte la situation familiale et l'ensemble des revenus de la famille. Le revenu garanti, à revenu du travail équivalent, sera donc **d'autant plus élevé que les charges de famille seront fortes**.

Le RSA devrait être versé jusqu'au niveau du SMIC (1000 €) pour une personne seule et jusqu'à 1800 € pour un couple avec deux enfants. Le taux de cumul entre les revenus de solidarité et ceux tirés du travail serait fixé à 62 %. Le bénéficiaire du RSA, outre son salaire, conservera donc l'ancienne allocation minorée de 38 % de ce salaire.

« Ainsi précise Bernard DELCROS, Vice président chargé de l'Éducation, de l'Insertion et du Logement, une personne qui recevait 450 € d'allocation et qui reçoit 500 € pour un travail à mi-temps, verra son allocation diminuer de 190 € (38% de 500 €) Elle

conservera donc une allocation de 260 € ce qui portera son revenu total disponible à 760 €. »

Pour limiter les effets de seuil au moment de la reprise d'activité, l'accès aux droits voisins (couverture maladie universelle-complémentaire, aides au logement, exonération de la taxe d'habitation et de la redevance audiovisuelle) sera dorénavant fonction des revenus et non plus du statut des intéressés.

Accompagnement, un seul interlocuteur

Le RSA offre à chacun un accompagnement social et professionnel dont l'organisation reposera sur **un référent unique**. Les ménages dont les revenus professionnels n'excéderont pas le montant du revenu minimum, ceux qui seront privés d'emploi ou ne tireront de leur emploi que des ressources limitées, auront l'obligation de rechercher un emploi ou d'entreprendre les actions nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle.

Ils seront orientés soit vers la nouvelle institution issue de la fusion ANPE-ASSEDIC, soit vers les Services du Conseil Général ou un organisme compétent en matière sociale.

Le Département en première ligne

Si le RSA sera versé par les caisses d'allocations familiales et de mutualité sociale agricole, sa mise en œuvre relève de la responsabilité du Département et de l'État.

La compétence du Conseil Général concernant l'insertion est réaffirmée puisqu'il est responsable du financement du revenu minimum servi aux allocataires ne disposant que de faibles ressources d'activité, et elle est étendue aux bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API).

Le complément de prestation versé aux bénéficiaires en emploi sera lui pris en charge par l'État.

Première Journée Départementale du Handicap



Le Collectif Partenariat Handicap 15 organisait à l'Hôtel du Département, le 4 octobre dernier, la première journée départementale du handicap, en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et le Conseil Général.

Ouverte au grand public, cette rencontre présentait des stands et proposait projections vidéo, tables rondes et conférences-débats.

Le but était d'informer sur le vécu des personnes handicapées et de leur entourage, pour mieux comprendre leurs difficultés quotidiennes de vie et d'ac-

compagnement. Ce fut l'occasion de **présenter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** créée en 2006 comme un espace d'information, d'écoute, de dialogue et d'évaluation au service des personnes handicapées, de tous les acteurs qui oeuvrent contre les handicaps et plus largement de tous les cantaliens.

Une journée particulièrement riche et conviviale qui s'est achevée dans la bonne humeur avec les résultats du « concours de sourires » et en musique grâce à l'Harmonie Municipale d'Aurillac.

Une belle réussite à renouveler pour changer de regard sur le handicap et mieux vivre ensemble.



A la fin du 1er semestre 2009, la MDPH installera l'ensemble de ses équipes en un seul et même lieu, près du rond point Henry Tricot à Aurillac.

www.mdph.cantal.fr

« Accéder 7exister ! »

La Délégation du Cantal de l'Association des Paralysés de France (APF) s'est mobilisée le 10 octobre dernier dans le cadre de la campagne nationale « Accéder 7exister ! » destinée à attirer l'attention sur la discrimination première que représente l'inaccessibilité.

Elle a organisé dans la rue des Carmes à Aurillac un parcours en fauteuil roulant pour pointer les difficultés d'accessibilité des commerces de proximité, avec distribution de tracts et sensibilisation du grand public et accueil sous tente pour faciliter la diffusion de l'information.

Une démarche originale qui va dans le même sens que la démarche globale au service du Handicap portée par le Conseil Général.



Les routes une priorité pour le Conseil Général

La déviation d'Arpajon, enfin réalisée

Après 20 ans d'attente la déviation d'Arpajon Sur Cère est opérationnelle. Dernièrement inaugurée, cette déviation a pour principale répercussion la diminution du trafic au sein de la cité mais surtout elle **prolonge et préfigure le grand contournement d'Aurillac** vers l'Aveyron. La dernière tranche des travaux et certainement la plus impressionnante, a été la mise à 3 voies de la côte de Senilhes avec l'ouverture d'une voie pour les véhicules lents.

L'ouverture du Cantal vers l'Ouest

La RD 120 fait partie des itinéraires pour lesquels le département va consacrer **des moyens importants** dans les dix années à venir.

La réfection de cette départementale permettra **l'ouverture du bassin Aurillacois** vers l'ouest du département ainsi que vers les autoroutes A 20 et A 89.

Après les travaux réalisés sur la section Aurillac les Quatre Chemins, le Conseil Général a arrêté comme priorité d'aménagement, la section Prentegarde / limite de la Corrèze.

Le projet d'aménagement prévoit notamment la déviation du Pont d'Orgon avec un choix technique ambitieux et favorisant la fluidité et la sécurité des échanges.

Au total ce projet de plus de 25 millions d'euros sur 6 ans, doit réellement ouvrir le Cantal et le bassin d'Aurillac vers l'ouest. D'autres aménagements entre les Quatre Chemins et Prentegarde sont également à l'étude pour de futurs aménagements.

Déviations des 4 Chemins

Le Conseil Général impulse **l'effort de désenclavement** et la modernisation de son réseau routier.

L'aménagement de la RD 922 figure parmi les priorités. Tout comme la déviation d'Arpajon, celle des Quatre Chemins sera une opération majeure pour notre département. Elle s'inscrit dans la continuité des aménagements déjà réalisés et de du **désenclavement de la ville d'Aurillac**.



Côte de Senilhes

Déviations d'Arpajon sur Cère





LE LIORAN : une montagne de plaisir

La station du Lioran est depuis de nombreuses années un lieu de vacances **animé été comme hiver**. Cette station familiale offre un panel d'activités sportives des plus classiques aux plus insolites et ce dans un cadre préservé et surtout convivial.



« Des activités pour tous »

Outre les activités de glisse, vous pourrez également goûter au plaisir de la neige sans les skis. En effet cet hiver vous pourrez découvrir ou redécouvrir les joies des balades en raquettes, chiens de traîneaux, moto-neige, deval'luge, espace ludique, balnéothérapie... De nombreuses autres activités vous y attendent !!

« Remise exceptionnelle... »

Cette année pour tout achat d'un forfait saison avant le 20 décembre, vous **bénéficiez d'une remise exceptionnelle de 20%**. Alors n'hésitez pas d'avantage et offrez vous du plaisir dans la station départementale.

A vos agendas :

10/01/09 : Trophée Iceman Session

21/02/09 : trophée Emmanuel Bon

08/03/09 : La Montagnonne au Col de Prat de Bouc

Du 21 au 24 mai 2009 : Oxygen Challenge



OXYGEN CHALLENGE : Voir au-delà de l'aspect sportif

Acteur de son temps, Amaury Sport Organisation (organisateur notamment du Dakar, de l'open de France de Golf et bien sur du Tour de France) a décidé de développer son activité dans les sports nature afin d'accompagner leur promotion auprès du plus grand nombre. Quel plus bel endroit que le CANTAL pour réaliser cette première édition (*) du Merrell (**) Oxygen Challenge et développer le sport « out door » et l'univers de la montagne ? Un engagement de 4 ans a été pris avec ASO pour l'organisation de cette aventure collective au LIORAN en plein cœur du plus grand volcan d'Europe.

Sur 4 jours (du jeudi 21 au dimanche 24 mai 2009), cet évènement pluridisciplinaire ouvert à l'élite comme à tous les pratiquants réguliers permettra à près de 5000 personnes de découvrir le CANTAL. Deux sports sont mis à l'honneur pour cette première édition le TRAIL RUNNING (***) et le VTT. Chacun pourra à loisir, choisir ses défis à la carte : du plus grand des défis pour les pro (****) à la course enfants, d'une rando de 10km à un marathon de 85km, tous les publics amoureux du CANTAL et de l'effort dans un cadre majestueux pourront partager un instant magique de sport et de nature.

Au-delà de l'évènement sportif, **le vrai enjeu pour le département du CANTAL** est un enjeu de **communication par l'évènementiel**. En formant un binôme avec ASO, le CANTAL accède à des supports de communication nationaux (déjà 2 articles dans l'Equipe magazine, 2 articles dans le Parisien, dans de nombreuses revues spécialisées). **C'est un moyen** de véhiculer l'image du département, de la **promouvoir**, d'accéder **au plus grand nombre** en invitant les amoureux des sports outdoor comme le grand public à venir dans le département. **Voilà le vrai enjeu** pour le Conseil Général du CANTAL : au travers de cet évènement, grâce à des valeurs partagées, à une forte identité, nous accédons avec ASO à des réseaux (notamment médiatiques), et à un public que nous n'aurions pas pu, seuls, sensibiliser.

L'opportunité a été offerte au Conseil Général du Cantal, pendant 4 ans d'être le siège de ce qui peut devenir l'évènement majeur du sport « outdoor » en France. **Le Cantal a saisi cette chance.**



* l'édition 2008 a été un challenge de préfiguration pour tester l'organisation

** Merrell est un équipementier sportif qui sponsorise l'évènement comme il est maintenant d'usage dans les grandes compétitions

*** Course à pied dans les montagnes du Cantal !

**** Dawa Sherpa champion du monde, Julien Absalon champion olympique dont nous espérons la présence

SKI CLUB DU LIORAN : 3 élites en course vers les sommets



Emilien DELOR 14 ans, Yann BARTHELEMY 15 ans et Géraud LAFON, 16 ans, licenciés au Ski Club du Lioran, ont bénéficié du soutien du Conseil Général pour leur déplacement en camp d'entraînement d'un mois en Argentine. Là, les compétiteurs du massif cantalien ont marqué leurs participations à la Coupe de l'Amérique du Sud, l'équivalent de la Coupe d'Europe, les 18, 19 et 21 août dernier !

ECOLE D'ÉQUITATION : Un nouvel élan

Un programme de modernisation a été engagé afin de permettre au plus important centre équestre d'Auvergne de bénéficier d'installations adaptées pour les licenciés du club aurillacois dont la réputation dépasse largement les frontières régionales. Le projet permettra de créer deux manèges, des boxes et des locaux d'accueil à l'horizon 2011.

Malgré l'exiguïté de son site d'implantation, entre les haras, et l'hippodrome, le succès de l'école départementale d'équitation ne se dément pas. Afin de conforter ce pôle sportif majeur, le Conseil Général, propriétaire des locaux, a engagé une importante **modernisation** de l'ensemble des installations. Deux manèges neufs seront construits à proximité de la carrière actuelle qui sera conservée et de nouveaux boxes et locaux de soins pour les chevaux seront créés. Des locaux d'accueil des cavaliers, qui font actuellement cruellement défaut, seront également prévus dans la nouvelle structure.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, le Conseil Général envisage une extension qui permettra **de sécuriser le site**, de créer l'accès public depuis l'avenue de Tronquière, **d'aménager des espaces de stationnement** actuellement insuffisants et de positionner

Géraud LAFON, cadet première année, en pleine ascension, va désormais avoir accès aux courses élite du circuit national cadet. Yann BARTHELEMY a fait ses armes à travers deux courses FIS (Fédération Internationale de Ski) pour entrer cette saison dans le circuit national cadet. Pour ceux-ci, la finalité est d'accrocher une sélection nationale pour les Mondiaux citadins de 2010 à Sölden. Une première, pour de si jeunes compétiteurs et pour le ski auvergnat !

Invité comme ouvreur sur les courses FIS, Emilien DELOR a aussi participé au Championnat National Minime Argentin. Les organisateurs de l'épreuve de slalom vont assurément garder en mémoire le bref passage d'Emilien qui a signé les temps scratch des deux manches de la course. Son objectif : rejoindre le Pôle France à l'issue de la saison 2009. Ces graines de champions sont de formidables moteurs pour tous les jeunes du Ski Club du Lioran prouvant qu'il y a bien une élite au sein du ski cantalien. A suivre....

les paddocks dans un espace à la fois proche des installations et suffisamment isolé pour le repos des équidés.

Son financement est assuré, dans le cadre du volet territorial du contrat de projet, par le Conseil Général, avec le concours de l'Etat, la Région et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Une subvention du Centre National pour le Développement du Sport pourrait le compléter.

Le programme détaillé de restructuration récemment élaboré permettra, à l'issue d'un concours, de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre en début d'année 2009. Les travaux sont programmés pour fin 2009 et devraient durer 12 à 15 mois compte tenu de la nécessité de maintenir l'école en exploitation.



Plan d'Action Départemental 2009 / 2011 : un Cantal solidaire, partenaire et dans l'action, partout sur nos cantons.

Le Conseil Général a bâti pour trois ans un nouveau plan d'action départemental afin de répondre au plus près des préoccupations et réalités de la vie quotidienne des cantaliens.

Déjà exprimées lors d'une enquête de TNS - SOFRES en 2003, ces attentes ont été entendues par le Département qui a mis en place de nombreuses réalisations au titre de l'ouverture, du désenclavement du territoire et du développement économique. Mais à travers ce nouveau plan, il souhaite aller plus loin et accompagner les projets des particuliers, des entreprises et des collectivités partenaires.

Le cadre du Plan d'Action Départemental

Le premier enjeu est d'assurer **la continuité territoriale** et de moderniser l'ensemble du département en améliorant les infrastructures, les transports, les technologies de communication et d'information, les services à la population. Autre enjeu, **la démographie** avec la prise en compte du vieillissement mais aussi la capacité d'attirer de nouvelles populations par des politiques de développement efficaces et ciblées. **Le renouvellement de l'image** du Cantal, auquel les cantaliens sont très attachés, reste un facteur d'attractivité indéniable qui peut entraîner des retombées économiques conséquentes grâce à la valorisation de ses atouts naturels tout en suscitant des opportunités nouvelles pour le Cantal.

Sept grandes missions

- Le développement durable :

qualité de l'eau, déchets ménagers, énergies renouvelables, santé publique, sécurité alimentaire...

- La volonté d'être un territoire solidaire :

envers ses habitants en particulier les plus fragiles, et envers ses territoires notamment les plus ruraux...

- La politique de déplacement :

plus de sécurité et de confort sur nos routes, engagement renforcé pour le transport notamment scolaire, le transport aérien...

- Le développement économique, de l'emploi et de l'innovation :

création d'emploi, soutien à l'innovation, soutien plus encadré à l'agriculture, au commerce, à l'artisanat, prospection d'entreprises.

- L'accompagnement des services et l'amélioration du cadre de vie :

établissements scolaires, formation supérieure, logement, la 3ème phase de Cybercantal, téléphonie mobile, très haut débit...

- La collectivité partenaire :

un accompagnement fort des autres collectivités (Communes et Communautés de Communes) programme immobilier, mission d'assistance aux communes renforcée...

- Une image du Cantal renouvelée :

nouveau logo, grands évènements, développement de la marque territoriale Cantal Auvergne...

De ces sept missions, se dégagent pour 2009/2011

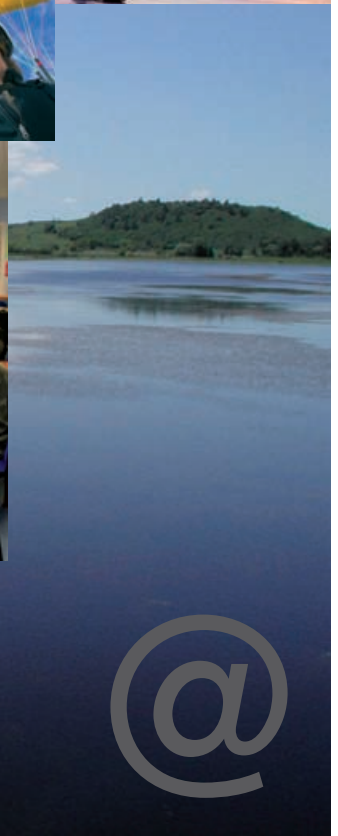
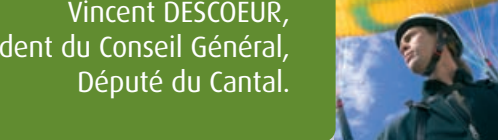
15 priorités :

- Accessibilité du territoire,
- Transports et déplacements,
- Soutien aux territoires, services aux usagers,
- Personnes Âgées et Personnes Handicapées,
- Revenu de Solidarité Active,
- Développement durable,
- Eau,
- Énergies renouvelables (Solaire),
- Anticipation de la réforme de la Politique Agricole Commune,
- Création d'emplois et innovation,
- Équipements touristiques,
- Cadre de vie,
- Cybercantal 2011,
- Mission d'assistance aux collectivités,
- Campagne d'image.



« Je crois à un développement harmonieux de nos territoires, assis sur la ruralité et les valeurs qu'elle incarne, plutôt que de vouloir copier des schémas inspirés des modèles issus de la concentration urbaine. C'est cette image de ruralité moderne du Cantal que je vous propose de valoriser »

Vincent DESCOEUR,
Président du Conseil Général,
Député du Cantal.



SAINT MAMET

Objectif culture

Le 20 septembre dernier, Michel LAFON, Président de la Communauté de Communes « Cère et Rance en Châtaigneraie » et Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général, signaient la deuxième convention d'objectif de développement culturel.

Cette signature montre comment la politique culturelle élaborée par le Conseil Général dans le cadre des schémas départementaux de développement culturel et de développement des enseignements artistiques se concrétise sur le terrain.

Un premier bilan très positif

Une première convention 2005-2007, quadripartite (Etat, Région, Département, Communauté de Communes), s'est achevée sur un bilan très positif.

La Communauté de Communes a ainsi créé dès 2005, deux postes d'assistant spécialisé d'enseignement artistique pour développer l'axe musique de la convention, un poste d'agent de développement culturel pour coordonner l'ensemble des activités musicales et mettre en place les autres axes de la convention.

Grâce au soutien technique et financier du Conseil Général, la Communauté de Communes a pu lancer une saison culturelle et une politique de résidence d'artistes. Sur ces trois années, l'ensemble des actions réalisées représente un investissement de plus de 300 000 euros.

Enraciner une politique en plein développement

La Communauté souhaitait donner suite, dans le cadre d'une deuxième convention 2008-2010 avec le Conseil Général, afin d'ancrer cette nouvelle politique territoriale.

L'objectif est donc de poursuivre l'accompagnement de la création puis de la pérennisation des emplois créés : le poste d'agent de développement culturel et les deux postes de musiciens intervenants, permettant la poursuite de la mise en œuvre de l'action culturelle de la Communauté et l'animation des ateliers musicaux.

Il est aussi de continuer :

- l'accueil d'artistes en résidence, avec en 2008, le travail mené avec le groupe de chanson française « La Rasbaïa ».
- la saison culturelle avec onze spectacles sur plusieurs lieux du territoire communautaire.
- Le soutien aux événementiels culturels du territoire, « les nuits de Marcolès » et « Léz'arts de la rue ».
- L'engagement d'une réflexion sur un projet à bâtir autour des arts plastiques.

Le coût total des actions prévues est d'environ 140 000 euros en 2008. Une politique exemplaire qui répond à une attente légitime de la population et qui est importante pour l'attractivité du territoire. Souhaitons qu'elle fasse des émules.



SAIGNES

Une clé pour accéder aux espaces numériques

Afin de favoriser l'accès aux environnements numériques, le Conseil Général a distribué 6500 clés USB à tous les collégiens du Cantal en 2007. Il a renouvelé à l'occasion de cette rentrée, cette action très appréciée du monde éducatif pour tous les élèves de 6ème et leurs professeurs, soit une dotation de 2000 clés.



Le Conseil Général a également ajouté cette année un dictionnaire de poche Robert personnalisé avec un cahier en couleur sur le rôle du Département. Dans ce cadre, Christiane PARTAUD, Principale et les 77 élèves de 6ème du collège d'Ydes

ont accueilli Stéphane BRIANT, conseiller général de Saignes et Jules PAVONI, conseiller général jeune.

Ils ont chacun expliqué leur fonction au sein du Conseil Général du Cantal. Avant de distribuer les clés USB et les dictionnaires. Avec Stéphane BRIANT, Jules PAVONI a détaillé aux élèves de 6ème quels logiciels étaient présents sur la clé avant d'en expliquer leur fonctionnement.

En parallèle, le Conseil Général met en place dans chaque établissement des espaces numériques de travail (ENT) où grâce à un tableau blanc interactif et une connexion Internet, les collégiens peuvent consulter leurs cours et faire des exercices, les parents suivre leur scolarité et les enseignants disposer d'outils pédagogiques complémentaires. Trois collèges ont été équipés en septembre, deux le seront en janvier. Cet outil performant et attractif, sera complété de dix ordinateurs neufs par établissement dans le nouveau plan CyberCantal 2009.



CONSEIL GENERAL DES JEUNES 2008/2009

Trois grands projets pour respecter « L'AGENDA 21 »

1- ENVIRONNEMENT :

« Eco'LLégien » un exemple à suivre !

La commission Environnement a décidé d'organiser le tri sélectif des déchets dans tous les collèges du département en dotant chaque établissement de containers. Avec le soutien des Principaux et Directeurs, les jeunes élus ont réalisé un état des lieux des besoins. Le slogan « Eco'LLégien », collé sur les containers, reflètera bien le comportement de cette nouvelle génération qui veut sauver la planète : un projet ambitieux, un exemple à suivre !

2- SOLIDARITE :

« Un Noël pour tous », un réel succès.

Afin de permettre aux plus démunis d'offrir un cadeau de Noël à leurs enfants, la Commission Solidarité a organisé une grande collecte de jouets dans tous les collèges du 10 au 14 novembre dernier. Les jeunes avaient décidé que tous ces jouets seraient rassemblés à Aurillac au siège d'Emmaüs qui s'est vu confier le transport de ce précieux chargement, pour être proposés lors de la grande vente traditionnelle de Noël de l'association fondée par l'Abbé Pierre. Un réel succès permettant aux uns d'offrir un cadeau à moindre coût, aux autres de contribuer à soutenir l'action d'Emmaüs tournée vers de nombreuses missions humanitaires.



organisé une grande collecte de jouets dans tous les collèges du 10 au 14 novembre dernier. Les jeunes avaient décidé que tous ces jouets seraient rassemblés à Aurillac au siège d'Emmaüs qui s'est vu confier le transport de ce précieux chargement, pour être proposés lors de la grande vente traditionnelle de Noël de l'association fondée par l'Abbé Pierre. Un réel succès permettant aux uns d'offrir un cadeau à moindre coût, aux autres de contribuer à soutenir l'action d'Emmaüs tournée vers de nombreuses missions humanitaires.

organisé une grande collecte de jouets dans tous les collèges du 10 au 14 novembre dernier. Les jeunes avaient décidé que tous ces jouets seraient rassemblés à Aurillac au siège d'Emmaüs qui s'est vu confier le transport de ce précieux chargement, pour être proposés lors de la grande vente traditionnelle de Noël de l'association fondée par l'Abbé Pierre. Un réel succès permettant aux uns d'offrir un cadeau à moindre coût, aux autres de contribuer à soutenir l'action d'Emmaüs tournée vers de nombreuses missions humanitaires.

3- SPORT CULTURE LOISIRS :

« Un projet grandeur Cantal »

Pour boucler en beauté son mandat, le Conseil Général des Jeunes organise une grande journée multi activités sport culture loisirs au Lioran, en juin prochain. Près de 1000 participants pourront découvrir une trentaine d'activités ! Les jeunes élus ont tenu à inviter leur classe pour ce projet grandeur Cantal, dont la priorité est, en référence à l'Agenda 21, la protection de l'environnement et la solidarité.



LES COLLEGIENS A LA DECOUVERTE DU LIORAN

« 1400 élèves au Lioran du 6 janvier au 6 février 2009 »

Initiée par le Conseil Général des Jeunes, cette opération, reconduite, va permettre aux 1400 élèves de 4ème de découvrir la station du Lioran du 6 janvier au 6 février 2009. L'initiation aux sports et aux loisirs de montagne a de quoi inciter les jeunes du département à revenir, en famille ou avec des copains, au Lioran à quelques dizaines de minutes de leurs domiciles, la station cantalienne se trouvant au coeur du département.



Prix national TERRITORIA 2008 Le Conseil Général lauréat



Le Conseil Général du Cantal a reçu au Sénat le Prix TERRITORIA 2008 dans les catégories « Développement local » et « Club E-public TIC », pour son initiative en matière de télétravail. Le Prix a été remis à Vincent DESCOEUR, en présence d'Alain MARLEIX, Président du Jury et d'André SANTINI, Secrétaire d'Etat en charge de la Fonction Publique, sous la présidence de Gérard LARCHER, nouveau Président du Sénat.



Créés en 1986 par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, les prix TERRITORIA récompensent les innovations originales et transposables, réalisées par les fonctionnaires et les élus des collectivités, pour améliorer la vie des Français. L'objectif est de valoriser leur créativité et leur dynamisme tout en témoignant de leur bonne utilisation des deniers publics.

Suite à l'appel à projets lancé en juin dernier par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires sur l'implantation de huit télécentres, le projet du Conseil Général de création d'un véritable réseau de télécentres avec chacun ses spécificités est retenu. Sont concernés les télétravailleurs actuels à qui est proposé un meilleur environnement de travail, les demandeurs d'emploi que le Conseil Général accompagne afin qu'ils s'installent comme travailleurs indépendants et les grands groupes nationaux. Il s'agit de contribuer au développement des zones rurales par

les TIC appliquées au monde du travail et de favoriser la croissance et l'attractivité du Département du Cantal en proposant de nouvelles méthodes de travail.

Un Réseau de Télécentres cantaliens pour développer l'emploi en secteur rural

Le Département souhaite poursuivre la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies en permettant notamment aux travailleurs cantaliens qui le souhaitent mais surtout aux demandeurs d'emplois de devenir des télétravailleurs. Il s'agit aussi de permettre l'installation dans le Cantal de nouvelles populations en diminuant la contrainte de l'enclavement territorial et de la carence d'emploi. A terme, ce dispositif permettra de créer de l'emploi dans le Cantal de façon pérenne et notamment pour des publics cibles souvent confrontés jusqu'à lors à des difficultés de recrutement (les personnes isolées géographiquement, les personnes souffrant d'un handicap ou les femmes souhaitant bénéficier d'une modularité du temps de travail). En parallèle, il apporte une réponse concrète aux problématiques actuelles (transport urbain, environnement, immobilier, ...).

Contact : 04-71-46-22-02 Telecentres.cantal.fr

Les télétravailleurs salariés ou indépendants trouvent dans un télécentre au minimum un bureau équipé du matériel informatique et de téléphonie et des services permanents ou occasionnels. Il peut être situé dans une Maison de Services, une pépinière d'entreprise, un espace public numérique Le télécentre peut servir de lieu de travail permanent ou occasionnel pour des télétravailleurs habitant à proximité et dont l'entreprise est éloignée, de bureau de passage pour des télétravailleurs nomades, fréquemment en déplacement, de lieu de rencontre pour les télétravailleurs indépendants exerçant à domicile à proximité et désireux de rompre leur isolement (conférences, partage d'expériences).

1- Une bonne étoile ?

Textes de Philippe ROUCARIE

L'auteur a connu cette félicité sans limite d'être le confident d'un grand-père qui lui offrait de la Nature toute l'émotion de sa découverte et non la seule description de sa diversité.

Philippe ROUCARIE renoue avec ce monde de la campagne profonde qu'il a connu et exploré. Dans son petit village avec ses joies, ses peines, ses inimitiés, ses brouilles, sa vie, ses hommes parfois simples, parfois grands... tout se croise dans ce roman au style amusé, à l'humour discret et à l'attachement viscéral...

245 pages, relié sous coffret cartonné format 16,5 x 24 cm - Editions Créer (Brioude) - les autres titres de Philippe ROUCARIE sur www.edicreer.com

2- Recettes d'Auvergne

Christiane VALAT et Daniel BRUGES

Un beau carnet de recettes traditionnelles illustrées d'aquarelles propre à régaler tous vos sens !

L'Auvergne gourmande nous livre ses trésors : simple, fidèle au passé et surtout authentique, comme les gens d'ici. Produits de la ferme, des bois et des prés, tours de main familiaux, souvenirs de fêtes de batteuse ou de noces anciennes, veillées à la lueur du feu de bois, ils accompagnent toutes les occasions de la vie. Un patrimoine goûteux mis en mots et en images par deux amoureux de cette terre qui les a vus naître. Riche d'un savoir transmis au fil des générations, les préparations culinaires de ce livre sont présentées avec clarté et grande simplicité, permettant à chacun de les réussir très facilement. Avec Christiane VALAT et Daniel BRUGES, laissez-vous donc prendre par les papilles...

Editions De Borée mai 2008 -- 112 pages -19,5 x 15 cm

3- Un an dans le Cantal

Photos Thierry MARSILHAC

Textes Audrey POUJADE

L'idée d'une éphéméride n'est pas nouvelle. Mais sur le département du Cantal, c'est une première. Audrey Poujade et Thierry Marsilhac l'ont réalisé en texte et photos. Ce dernier montre une grande partie de la vie quotidienne du département d'aujourd'hui, du patrimoine à l'éco-

nomie en passant par l'identité, les loisirs et la culture au pays. Cet ouvrage reflète une vision actuelle du Cantal qui suscite l'envie de le découvrir et pourquoi pas de s'y installer.

Cette éphéméride perpétuelle se trouve dans toutes les bonnes librairies

En 365 photos couleurs.

4- A la découverte de Garabit

Textes de Patricia ROCHES

Illustrations de Tony ROCHON

Apprenez à vos enfants à connaître le patrimoine de leur pays ...Deux amis, Malou, la cantalou et Lucien le petit parisien dit Lulu, découvrent l'histoire (vraie) de la plus belle œuvre de Gustave Eiffel. Ce viaduc construit 5 ans avant la tour Eiffel mérite le détour. Grâce à des illustrations épurées, colorées et un texte adapté, parents et enfants partageront le plaisir de découvrir un des fleurons du patrimoine cantalien. Ne cherchez plus, vous avez trouvé un cadeau de Noël éducatif et original !!

Format à l'italienne 27 x 19.5 cm - 24 pages - Editions La vache qui lit lavachequilit@yahoo.fr 04.71.60.44.73

5- Sentinelles des montagnes

Daniel CROZES - Photographies Pierre SOISSONS

En ruine pour près de la moitié, rarement convertis en restaurants ou en gîtes, peu de burons ont survécu à l'épreuve du temps et servent encore leur activité originelle. Daniel CROZES et Pierre SOISSONS nous proposent un état des lieux de ce bâti rural témoin et vestige d'une épopée révolue. Ainsi, cet ouvrage donne à voir sous différentes perspectives, tant historiques, qu'architecturales, économiques que sociales, l'évolution de ces constructions de basalte et de granite : leur expansion, leur âge d'or, leur déclin et les initiatives mises en place pour les sauvegarder. A travers un travail photographique lumineux et spécialement adapté au contenu, il nous plonge dans le charme et la rudesse de la vie quotidienne d'une estive et magnifie les gestes ancestraux des derniers qui fabriquent encore, dans le souci de préserver une tradition, les fromages qui font la renommée de ces régions.

255 pages - 26,5 x 31 cm - octobre 2008 - Editions du Rouergue / Quelque part sur terre...

www.lerouergue.com www.surterre.com



6- Un film sur le Cantal

Hervé Vidal

« Cantal, paysages et chemins secrets du grand volcan » est un film qui ravira tous les amoureux des paysages et villages cantaliens. Plus de 150 sites présentés et légendés à découvrir en images puis pourquoi pas en famille ou entre amis.

En vente sur www.cantal tourisme.fr, rubrique « Boutique » ou en Maisons de la Presse et autres magasins du Cantal.

7- Les Grandes Affaires Criminelles du Cantal

Christian ESTEVE et Jean-Pierre SERRE

Préface de Edouard BOUYE

Originaires du département et enseignants, Christian Estève et Jean-Pierre Serre vous dévoilent deux siècles d'affaires criminelles marquées du cri des nouveaux nés sacrifiés, des feux de la vengeance, de l'avidité et de la fureur des assassins. S'appuyant sur les dossiers d'ins-truction et la presse, ils s'interrogent aussi sur les aléas d'une justice populaire. Crime après crime, pointe ainsi avec horreur la face sombre d'une société, qui n'est pas celle du bon vieux temps qu'on nous conte souvent.

368 pages - 16 x 24 cm - Août 2008 - Editions De Borée
www.deboree.com

8- TOURNEMIRE "Visages d'un Village"

Photos Jean-Michel PEYRAL

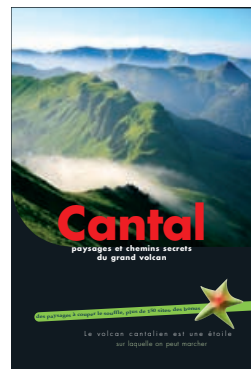
Textes Chemcha RABHI et Jean-Louis ROCHER

Tournemire, renommé pour son emblématique château d'Anjony, son église et le charme authentique de ses ruelles, nous offre ici, une autre image. De maisons en maisons, de hameaux en lieux-dits, cet ouvrage nous invite à une ballade photographique à la rencontre des habitants de cet attachant village de Haute Auvergne. Ces derniers ont en effet accepté de se laisser photographier par l'enfant du pays, Jean-Michel PEYRAL, pour un livre d'images agrémenté de la fine plume de Chemcha Rabhi et du style épicurien de Jean-Louis Rocher.

Format 24 X17 cm (à l'italienne) 96 pages - 104 photos
Noir et Blanc - à paraître en décembre Aux Editions de la Diège - Imprimé chez ALBEDIA - Photogravure : Julien SOIS-SONS - Mise en page et graphisme : Géraldine ALRVIE



4



6



8



3



7



2



1



5



135ème Concours National Salers

Forte mobilisation des éleveurs malgré un contexte économique difficile au 135ème Concours National Salers à Mauriac. Plus de 500 bovins ont été présentés par des éleveurs venus de toute la France. « Ce rassemblement a permis – explique Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général – de se rendre compte de l'impact de l'élevage dans l'économie cantalienne. Il faut assurer aux éleveurs un réel soutien. Un positionnement fort pour que le rééquilibrage avec les céréaliers s'impose. »

La race salers en images avec un DVD disponible sur www.salers.org (réalisé avec le soutien du Conseil Général du Cantal)

Le Cantal invité d'honneur à la Foire d'Antony

Le Cantal était l'invité d'honneur de la 22ème Foire aux fromages et aux vins d'Antony (Hauts de Seine) en septembre. Conduite par Cantal Expansion et sa Mission agroalimentaire, en partenariat avec Can-

tal Tourisme, le CIF, le groupe Salers Evolution et le Conseil Général, cette opération a permis de promouvoir les produits cantaliens auprès d'une clientèle parisienne plus que sensible à la qualité gastronomique de nos terroirs, représentée par 13 entreprises et le GIE « Cantal Restauration ». Opération de promotion touristique également mais aussi rendez-vous économique où entreprises et producteurs ont mis à profit cette manifestation pour établir des contacts pour la commercialisation de leurs produits.

Avec plus de 100.000 visiteurs, la Foire d'Antony est l'une des plus grandes foires agroalimentaires de France



« L'occitan, je m'y mets ! »

L'Institut d'Etudes Occitanes associé au Centre de Formation professionnelle Occitan et l'Ecole Occitane d'Été lance à nouveau une campagne de promotion et d'information sur les cours d'occitan pour adultes. Quelle que se soit sa motivation : connaître davantage la culture de son pays, aider son enfant en école bilingue ou immersive, comprendre ses racines, les origines des noms de lieu,

de famille, ne plus avoir à dire « je le comprends mais je ne le parle pas... » avec une pointe de regret, ou tout simplement pour le plaisir, chacun peut choisir la forme qui lui convient : cours du soir, stages d'un week-end, stages en immersion, cours par correspondance, cours par Internet, pour tous les niveaux.

Renseignements : 05 34 44 97 11
www.aprenemloccitan.com



En attendant de s'inscrire, découvrez **Le « petiot dictionari occitan d'Auvergne francés »** de Cristian OMELHIER. Ce **Petit dictionnaire occitan d'Auvergne français** est l'homologue enrichi et complété du Petit dictionnaire français-occitan d'Auvergne : près de 15 000 entrées, de l'occitan vers le français, pour mieux comprendre les parlers de l'Auvergne méridionale. Pour chaque mot occitan, on trouvera les indica-

tions grammaticales utiles, les différents sens en français, de nombreux exemples d'emploi en occitan avec leur traduction. Des indications de lecture, d'écriture et de prononciation font de cet ouvrage un outil de base et une référence pour l'apprentissage et l'approfondissement de la langue occitane telle qu'elle est parlée quotidiennement en Auvergne. Il s'intègre dans la collection PARLEM, centrée sur la connaissance de la langue et l'approche de la culture occitane. Cet ouvrage présenté à l'Hôtel du Département en avril 2008, a reçu le soutien du Conseil Général du Cantal. 544 pages – 15 x 21 cm – couverture deux couleurs pelliculée – Editions Ostal del libre –



Exposition « Pompiers d'hier, pompiers d'aujourd'hui... des évolutions, une même passion ! »

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, avec le concours

de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Cantal, a organisé les 26 et 27 septembre dernier une remarquable exposition à l'Hôtel du Département.



Destinée au grand public, elle voulait promouvoir l'image des sapeurs pompiers en présentant tant l'évolution des matériels et des équipements que toutes les facettes de ce qui est plus qu'un métier, une véritable vocation.

L'objectif était aussi de sensibiliser les plus jeunes à la prévention des risques et aux différentes missions des sapeurs pompiers.

Outre l'exposition, des ateliers d'information et de sensibilisation du public étaient organisés ainsi que deux concours (photos et dessins). Ce qui n'a pas manqué de susciter l'intérêt du large public auquel elle s'adressait et, nous l'espérons, de faire naître de nouvelles vocations.

Faciliter le volontariat chez les Sapeurs Pompiers

Le Conseil Général du Cantal souhaite faciliter et renforcer l'intervention

des agents de la collectivité en tant que sapeurs pompiers volontaires au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Une convention relative à la disponibilité pour formation et pour intervention des sapeurs pompiers volontaires pendant leur temps de travail a été signée le 26 septembre entre Louis GALTIER, Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours et Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général, en présence de Paul MOURIER, Préfet du Cantal.

Celle-ci entrera en vigueur au 1er janvier 2009. Ses dispositions prévoient que pour chaque période de formation, le sapeur pompier volontaire peut être autorisé à s'absenter pendant son temps de travail dans la limite d'un certain nombre de jours. En outre, il peut être autorisé à s'absenter de son travail, après déclenchement de l'alerte, dans la limite de 80 heures par année civile et continuer à être rémunéré par le Conseil Général du Cantal.



La crise financière mondiale, et économique qui en découle, n'épargnera vraisemblablement pas le Cantal déjà affecté par une crise agricole. Face à cette situation inquiétante, le département se doit de mettre en œuvre une politique réaliste et pertinente mais aussi volontariste pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Le Plan d'Action Départemental et le budget qui en découlera seront en concordance avec les objectifs arrêtés lors des Orientations Budgétaires.

Dans le même temps, nous attendons les conclusions des travaux confiés à la mission Ballardur sur l'empilement institutionnel français car l'échelon départemental pourrait y être remis en cause.

A la suite de son élection au Sénat le 21 septembre 2008, en application de la loi sur le cumul des mandats, Jacques MÉZARD, Conseiller Général d'Aurillac Nord et Président de notre groupe, a décidé de renoncer à son mandat de Conseiller Général après concertation avec l'ensemble des Maires de l'Agglomération d'Aurillac.

Jacques MÉZARD s'est inscrit au groupe sénatorial du Rassemblement Démocratique dans la logique de nos orientations : une opposition constructive, le souci d'être une force de proposition. Notre groupe bien entendu poursuivra l'action engagée dans le même esprit.

Les problèmes fondamentaux du Cantal sont récurrents :

LES FINANCES LOCALES MISES À MAL

Le monde est frappé par une crise financière sans précédent qui n'épargne ni notre pays, ni nos collectivités, ni nos administrés.

Pourtant, à travers une politique d'aménagement du territoire catastrophique avec des services publics de proximité qui vivent une suite ininterrompue de restructurations préjudiciables aux populations, et une loi de finances 2009 qui oscille entre contraintes et restrictions, le gouvernement FILLON ajoute de la crise à la crise en asphyxiant les collectivités locales.

Aujourd'hui, ces dernières se retrouvent dans une situation des plus simples à expliquer, mais des plus difficiles à résoudre : celle de l'effet ciseau, à savoir des dépenses qui progressent plus vite que les recettes et ceci pour trois raisons essentielles :

Si chacun convient qu'une réelle expertise est nécessaire et qu'une réforme clarifierait les rôles, les Conseillers Généraux de la majorité, impliqués quotidiennement à vos côtés, seront vigilants sur les conclusions de cette mission comme sur celles de la Révision Générale des Politiques Publiques et leurs conséquences sur la vie des cantaliens ou l'aménagement du département. Nous nous assurerons que ces réformes iront dans le sens d'un service de qualité et de proximité.

Dans ce contexte financier, l'exercice périodique des Orientations Budgétaires qui définit la politique départementale de l'année à suivre, demande, cette année plus que tout autre, justesse et précision. La période impose une réelle

enclavement, baisse de la démographie, crises agricoles à répétition...

Aujourd'hui le Cantal va en outre être confronté à la Révision Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.) qui, sous le couvert d'une réorganisation administrative, va entraîner dans le Département la suppression de plusieurs centaines d'emplois publics avec des conséquences graves pour le fonctionnement des services publics, la démographie et l'économie.

Nous devons faire comprendre au Gouvernement que dans un département de montagne isolé, il est un seuil de service public au dessous duquel il devient impossible de réaliser un véritable développement.

- tout d'abord, le désengagement progressif de l'Etat de ses missions au profit des collectivités territoriales, à travers le retrait de ses services publics, notamment en zone rurale, créant ainsi de nouvelles obligations pour les élus locaux afin de satisfaire les besoins des populations,

- ensuite, la non compensation financière des transferts de compétence à l'échelon local a alourdi la charge financière des collectivités en créant une distorsion entre charges subies et recettes transférées,

- enfin, une évolution des dotations de l'Etat à un rythme bien en deçà de l'inflation, sur la base d'un pacte de solidarité et de croissance devenu pacte de stabilité : la sémantique en dit long à elle seule.

Au contraire de l'Etat, les collectivités locales, ont obligation d'équilibrer leur budget. Beaucoup d'entre elles se retrouvent donc confrontées à choisir entre la moins pire

maîtrise du budget, tant du point de vue du fonctionnement que de nos investissements. Les élus, les équipes du Conseil Général, devront évaluer chaque décision, pour que chaque euro investi trouve une justification et une légitimité profonde au service des cantaliens.

Le chef de l'Etat qui préside aux destinées de l'Europe depuis le début de la crise, en rassemblant l'ensemble des nations et des acteurs économiques et en opposant avec force et dynamisme un véritable rempart à ce tsunami financier, nous encourage à accompagner ses initiatives.

Chacun à notre niveau nous devons mobiliser nos énergies et unir nos forces pour soutenir les cantaliens et les entreprises, et les aider solidairement à traverser cette épreuve.

Nous voulons enfin, réaffirmer notre soutien aux agriculteurs, qui font face à une crise sans précédent qui plonge le département du Cantal dans le désarroi. De nombreuses initiatives ont déjà été prises par le Conseil Général du Cantal en particulier grâce à l'agrément de notre laboratoire départemental d'analyses et au financement d'une partie des coûts des tests sérologiques et virologiques.

Les élus de la majorité départementale sont chaque jour à leurs côtés, en mobilisant leurs ressources et notamment en orientant le budget de l'assemblée départementale vers des actions concrètes pour répondre aux exigences induites par cette crise agricole.

GÉRARD LEYMONIE

Président du **Groupe de la Majorité Départementale**

De la même façon, la situation économique générale donne un argument supplémentaire à l'Etat pour limiter les dotations aux collectivités locales. La conséquence prévisible et la facilité, c'est d'augmenter le poids des impôts locaux et l'endettement. Il n'est pas juste et il devient insupportable que les contribuables locaux des départements ruraux soient davantage imposés que ceux des départements à fort potentiel économique (Hauts de Seine, Haute Garonne, Paris ...).

Dans le département du Cantal, stabiliser la pression fiscale, c'est faire des choix en diminuant le saupoudrage de subventions, en privilégiant les actions à effet multiplicateur, en s'inscrivant dans des objectifs pluriannuels sur des secteurs clefs comme l'habitat,

l'environnement, le concours aux équipements structurants des intercommunalités. La situation difficile impose une étude prospective financière par un cabinet spécialisé afin d'avoir une lisibilité raisonnable à échéance de cinq ans.

Michel CABANES, Daniel CHEVALEYRE, Michel LEHOURS
Groupe du Rassemblement Démocratique

des solutions : augmenter l'impôt ou recourir à l'emprunt, bien loin des principes pourtant constitutionnels de libre administration et d'autonomie financière.

C'est donc dans ce contexte financier plus que délicat que s'est déroulé le débat sur les orientations budgétaires du Conseil Général du Cantal.

Et sans surprise, ces deux variables ont été impactées. Une décision que beaucoup de conseils généraux auront malheureusement à assumer auprès de leurs administrés. Dans une situation de crise "structurelle", comment se satisfaire d'endetter sa collectivité ou de pénaliser le contribuable ?

Ne serait-il donc pas plus prudent de se préserver de telles décisions en envisageant de réduire dès à présent la voilure des investissements parfois saupoudrés pour éviter une dégradation de la situation financière de demain ?

Il ne s'agit en aucun cas d'abandonner les politiques sectorielles départementales comme l'action sociale, le développement économique, le soutien aux communes, ... mais bien de reconsidérer certaines compétences facultatives pour pouvoir mener au mieux les dossiers décisifs pour l'avenir de notre département.

S'il est primordial pour notre pays que les acteurs de l'économie financière retrouvent leur bonne santé, il est tout aussi important que les collectivités locales gardent la leur.

Florence MARTY, Alain CALMETTE,
Charly DELAMAIDE, Jacques MARKARIAN
Groupe Socialiste



VTT OU TRAIL COMPOSEZ VOS DÉFIS À LA CARTE

LE LIORAN 21-24 MAI 2009



Inscriptions ouvertes sur
www.oxygenchallenge.com

Premières rencontres des sports nature, le Merrell Oxygen Challenge est un événement sportif au concept novateur. Pendant quatre jours, sur la station du Lioran (Cantal), vététistes et traillers se retrouvent dans un décor à couper le souffle. Chaque pratiquant est libre de composer son programme à la carte parmi un éventail de 14 épreuves, soit dans sa discipline de prédilection, soit en mixant les deux. Et les plus motivés peuvent participer aux Merrell Oxygen Series : 3 épreuves de formats différents à enchaîner sur 3 ou 4 jours !

MERRELL 



Conseil Général du Cantal, chaque jour à vos côtés

La Dériv'Chaînes
(Pléaux)

La Pastourelle
(Salers)

Coupe d'Auvergne VTT
(Le Lioran)

Le Grand Parcours
(Chaudes-Aigues)

La Voie de l'Écir
(Murat)

La Ronde de la Châtaigneraie
(Montsalvy)

L'Étape Sanfloraine
(Saint-Flour)